



Paris, le 29 octobre 2015

## Solidarité

### **Les Maires d'Ile-de-France sont solidaires : 35 195 euros d'aides pour le Népal**

*Face au tremblement de terre dévastateur qui a frappé le Népal dans la matinée du 25 avril 2015, coûtant la vie à plus de 8 000 personnes et faisant près de 16 000 blessés, l'AMIF a fait appel à la générosité des communes franciliennes. 35 195 euros de dons ont ainsi pu être récoltés.*

*Cet argent a été remis à la Fédération Internationale des sociétés de la Croix Rouge et du Croissant Rouge, dont les équipes sont mobilisées sur place depuis le début du drame pour assurer une aide médical d'urgence et trouver des solutions d'hébergement et d'assainissement.*

Le Népal n'avait pas connu de catastrophe aussi dramatique depuis 1934. Au-delà du bilan humain, ce tremblement de terre, d'une magnitude de 7,8 sur l'échelle de Richter, a considérablement modifier le paysage du pays. Des villages entier ont été rasés et des milliers d'habitations détruites.

Malgré de nouvelles secousses et le début des moussons, les équipes de la Croix Rouge ont su faire face à l'urgence médicale et sanitaire de la situation. Après avoir apporté les soins nécessaires à des centaines de personnes, elles ont mis en place des abris d'urgence ayant permis d'accueillir près de 200 000 familles.

En répondant présentes à l'appel aux dons lancé par la Fédération Internationale des sociétés de la Croix Rouge, les communes d'Ile-de-France ont une nouvelle fois montré leur solidarité vis-à-vis des populations victimes de catastrophes naturelles comme ce fut le cas en 2014, lors des inondations en Serbie, et en 2004, pour le tsunami dans l'Océan Indien.

#### **Contact presse :**

Florian Bachelet  
fbachelet@amif.asso.fr - 06 79 86 78 23

Léonard Gallot  
leonard@agenceraoul.com - 07 88 02 31 60